

Arrêté ministériel n° 2008-183 du 1er avril 2008 modifiant l'arrêté ministériel n° 2007-519 du 19 octobre 2007 relatif aux conditions d'attribution des logements domaniaux

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	1 avril 2008
Publication	Journal de Monaco du 4 avril 2008 ^[1 p.3]
Thématiques	Aides au logement ; Secteur protégé

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2008/04-01-2008-183@2009.02.07>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la Constitution ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2007-519 du 19 octobre 2007 relatif aux conditions d'attribution des logements domaniaux ;

Article 1er

Annexe remplacée par l'arrêté ministériel n° 2009-46 du 29 janvier 2009. - Voir l'annexe de l'arrêté ministériel n° 2007-519 du 19 octobre 2007.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 4 avril 2008

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2008/Journal-7854>